

Compte-rendu du Conseil de Faculté du 11 septembre 2020 à 13h30

Élus présents : Geremia COMETTI, Salomé DEBOOS, Catherine DELCROIX, Philippe CORDAZZO, Judicaël JUGE, Anne-Sophie LAMINE, Roger SOMÉ, Catherine BOISSON, Elise MARSICANO (visio), Maurice WINTZ, Eléna LANDMANN, Alain AYERBE.

Excusés : Philippe HAMMAN (procuration à Maurice Wintz), Nalini FURST (procuration à Gérémy COMETTI), Geoffrey POITOU (procuration à Eléna LANDMANN).

Invités permanents : Nicolas AMADIO, Marie BALAS, Pascal HINTERMEYER, Jean René GNAGNAPREGASSIN.

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 1^{er} septembre 2020.
2. Organisation de la rentrée universitaire 2020/2021.
3. Relations internationales : Point sur l'accord de coopération Internationale pour l'échange d'étudiants de l'université de Strasbourg et la Fachhochschule Frankfurt am Main.
4. Points divers.

M. Boyer salue les membres du conseil et aborde l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 1er septembre 2020 :

Il est adopté à l'unanimité des membres du conseil. Des rectificatifs ont été apportés concernant les élus non mentionnés dans le compte rendu du conseil du 1^{er} septembre 2020.

2. Organisation de la rentrée universitaire 2020/2021 :

Après débats le conseil a adopté les points suivants à l'unanimité :

1. Le Conseil de Faculté rappelle l'obligation du port du masque (sur le nez et sur la bouche) sur l'ensemble du Campus.
2. Le Conseil de Faculté se prononce en faveur d'une occupation maximale des salles à la moitié de leur capacité d'accueil afin de faire respecter la distance physique minimale d'une place sur deux.
3. Le Conseil de Faculté rappelle la nécessité de l'aération des salles.

Il revient à l'équipe pédagogique de mettre en place les dispositifs les plus adéquats en privilégiant le présentiel.

Ces décisions engendrent le fait que la plupart des promotions sera accueillie en présentiel une semaine sur deux et travaillera chez elle l'autre semaine.

3. Relations internationales : Point sur l'accord de coopération Internationale pour l'échange d'étudiants de l'université de Strasbourg et la Fachhochschule Frankfurt am Main :

Le doyen indique que l'accord se doit d'être finalisé et vérifié par Madame DELCROIX et la DRI.
L'accord soumis au vote est adopté par le conseil avec 2 abstentions.

4. Point divers :

Des masques à usage unique seront fournies aux enseignants vacataires. La faculté achètera des masques lavables afin d'en fournir aux étudiants en situation précaire.

La séance s'est terminée à 15h20.